



Déclaration FSU au CSAA du 24 mars 2023

Nous ne pouvons pas commencer ce CSA sans parler de la situation sociale, ni sans évoquer les propos tenus par M. Macron dans la semaine. Ce mouvement social d'une ampleur et d'une durée inédite contre la réforme des retraites nous a amenés à demander un nouveau report de cette instance dont nous regrettons qu'elle ne nous ait pas été accordée une nouvelle fois. Cette contre réforme est un nouveau coup porté aux salarié.es mais aussi aux fonctionnaires, dont les personnels de l'Education Nationale. Nous ne développerons pas ici toutes les conséquences négatives, nous pointerons uniquement le sort réservé aux femmes dans le cadre de cette réforme.

Les inégalités de pensions entre les sexes sont liées non seulement aux inégalités de salaires mais aussi aux carrières en moyenne plus courtes des femmes. Les temps partiels ou les congés parentaux sont pris par manque de modes d'accueil de la petite enfance et sont de plus insuffisamment compensés. Faire croire que décaler l'âge de départ augmentera la pension des femmes relève d'un mensonge dans la mesure où femmes et hommes seraient contraints par deux ans supplémentaires de cotisation sans que leur montant ne soit amélioré par rapport à la législation actuelle du fait de l'allongement de la durée d'assurance à 43 ans dès la génération 1965 et du maintien de la décote. La FSU se bat pour une revalorisation de l'ensemble de la grille indiciaire avec un accès pour toutes et tous au dernier indice de la classe exceptionnelle de chaque corps, synonyme d'une meilleure pension. Actuellement, si l'âge de départ est sensiblement le même dans le second degré (62,3 ans pour les femmes et 62,6 ans pour les hommes), la décote est plus élevée chez les femmes. Si le montant brut médian de la pension est à peu près équivalent (2 754 € pour les femmes, 2 840 € pour les hommes en 2019), c'est le fait des droits familiaux qui doivent être préservés et améliorés.

Par ailleurs, désormais, l'arrivée d'un enfant né après le 1er janvier 2004 permet seulement de majorer la durée d'assurance de deux trimestres pour le calcul de la décote. En effet depuis 2003, la bonification de quatre trimestres par enfant a été arbitrairement supprimée, une perte en termes à la fois de liquidation de la pension du fonctionnaire (ainsi équivalente à un an supplémentaire au dernier indice détenu dans les six derniers mois) et de durée d'assurance. Cette décision inique ne se traduit pas encore dans les montants liquidés actuellement par des femmes ayant accouché avant 2004 mais cette attaque faite aux femmes fonctionnaires va mécaniquement et fortement diminuer la pension des femmes dans les prochaines années. Et ce n'est pas la réforme Borne/Macron qui mettra fin à ces injustices faites aux femmes. Pire, elle va encore les amplifier !

Mais revenons aux propos de M. Macron. Outre qu'il traite les manifestants, dont parmi eux de nombreux enseignantes et enseignants, de « foule qui n'a pas de légitimité », il s'en prend directement au personnel enseignant ou plutôt aux « profs » comme il dit. Mépris des profs, mépris de nos métiers ! Considérer que l'on peut remplacer un prof au pied levé relève au mieux d'une méconnaissance totale de nos métiers, au pire d'un mépris qui transpire dans tous ses propos.

Dans le premier degré, deux mois après l'officialisation des dotations de carte scolaire en CSA Académique, après la tenue des CSA départementaux et des CDEN dans les préfectures, les suppressions de postes ne passent toujours pas.

Dans l'Allier, la mobilisation continue pour faire annuler les 29 suppressions de postes.

Dans le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme les projets présentés par les DASEN n'ont reçu aucun vote favorable, zéro ! C'est inédit. C'est un rejet total des organisations syndicales, des parents et des élus locaux. Le parallèle avec la crise politique nationale est évident. Même mépris, même surdité et même passage en force. Continuer ainsi est irresponsable et gravissime.

Du côté des personnels que nous représentons, la FSU vous avait alerté, en janvier, sur les conséquences directes de ces suppressions de postes, notamment en zone rurale. Les mouvements intra-départementaux sont déjà grippés. Avec ces fermetures massives, les collègues PE victimes de mesure de carte scolaire auront bien du mal à retrouver un poste à proximité de leur domicile. Cette problématique est anticipée et cadrée dans le secondaire par la possibilité de conserver la bonification fermeture sur plusieurs années jusqu'à obtention d'un poste compatible avec l'organisation familiale. Nous vous avons demandé d'élargir ce dispositif aux enseignants du premier degré à l'occasion de la révision des lignes de gestion académiques. Une fois de plus, une fois de trop, la réponse à nos demandes est claire et sans appel : c'est NON.

Quand sortira-t-on de ce malaise social ?

Les personnels ne sont en rien responsables des choix politiques qui sont opérés. Ils seront donc doublement victimes : fermeture de poste et éloignement du domicile. L'élargissement de la bonification fermeture aux 8 premiers vœux ne répond en rien à la question soulevée par la FSU. Que cette bonification concerne 3, 8 ou 20 vœux ne change rien puisque dans nombre de situations, et surtout en zone rurale, il n'y aura pas de supports disponibles !

Fragiliser le tissu scolaire en milieu rural n'est pas acceptable. Le faire sur le dos des personnels est franchement inacceptable !

Baccalauréat

Le ministère, faisant fi des nombreuses demandes de report de la part des enseignant·es a choisi de maintenir le calendrier du bac, avec en particulier le passage des épreuves de spécialité en mars 2023, épreuves qui ont été entachées de dysfonctionnements majeurs, en particulier en Economie-droit dans la série STMG. Générant du stress pour les élèves, c'est aussi la question de l'égalité de traitement des candidat·es devant l'examen qui est clairement posée. S'agissant des programmes, le ministère a néanmoins dû reconnaître l'infaisabilité de ceux de spécialités et procéder à ce qu'il appelle un « resserrement », autrement dit la suppression d'une partie, au profit d'éléments « prioritaires » du programme. Quelle contradiction avec les objectifs affichés de la réforme, à savoir « l'approfondissement » des 2 spécialités conservées en terminale ! Les élèves sont donc seulement évalués sur les 2/3 des programmes « resserrés » ! Le troisième trimestre qui s'ouvre désormais est celui du grand vide, à l'image de la désorganisation des mois de mai et juin 2022. La FSU rappelle sa demande du retour à un examen terminal national et anonyme.

Collèges

En collège, après l'annonce de la suppression brutale de la technologie, que la FSU continue de combattre, le ministère a entamé des discussions sur la classe de Sixième et l'évolution du cycle 4. Il s'entête à installer des dispositifs obligatoires pour les élèves (« accompagnements aux devoirs » en Sixième, Découverte des métiers au cycle 4) qui ne seront pas financés en heures d'enseignement mais proposés dans le Pacte aux personnels volontaires, quitte à alourdir leur charge de travail, contre une rémunération supplémentaire. Ces dispositifs tout comme l'heure de soutien et d'approfondissement en mathématiques ou français en Sixième -financée par la suppression de la technologie- viennent en concurrence avec les disciplines et laissent penser que les personnels seraient interchangeables. La FSU s'oppose à toute mesure de carte scolaire, complément de service ou non-reconduction de contrat pour les non-titulaires en technologie.

Sur le pacte, le ministère a été contraint de dévoiler ses projets. Il se confirme donc que le pacte n'est pas une revalorisation mais du travail en plus (au moins 24h) et surtout une redoutable machine à casser nos

statuts et à transformer nos métiers. En donnant plus de pouvoirs aux chefs d'établissement, le pacte va devenir un outil de mise en concurrence mais aussi de mise au pas des personnels. A terme, c'est une transformation structurelle de notre système éducatif qui se dessine. Il va également aggraver les inégalités femmes/hommes, question traitée par le ministère avec une grande désinvolture, pour ne pas dire une certaine forme de mépris. La FSU exige le retrait du pacte et une revalorisation sans contreparties pour toutes et tous. De même, la FSU exige aussi l'ouverture de discussions sur les salaires des non-titulaires, des AED et des AESH.

Les projets gouvernementaux de généralisation et d'obligation du **SNU** sur le temps scolaire sont enfin connus. La secrétaire d'État s'est enfoncée dans des propos démagogiques, mensongers et provocateurs pour défendre le SNU qui apparaît quand même pour ce qu'il est : une attaque en règle contre les principes même d'un système éducatif qui fait de l'émancipation par les savoirs le coeur de son organisation. Les jeunes ont besoin d'école, pas d'un dispositif de domestication qui dévoie les symboles de l'armée au profit d'un projet politique qui vise une fois de plus à affaiblir l'Education nationale. La FSU exige l'abandon du SNU.

Depuis 6 mois, le ministre ne cesse de reporter ses annonces sur **la mixité sociale**. Mais les fuites orchestrées dans la presse confirment qu'il fait en réalité de nombreux appels du pied au privé. Ainsi le secrétaire général de l'enseignement privé sous contrat met dans la balance ses exigences de davantage de financements publics ! Le risque est grand que le privé siphonne l'éducation prioritaire de ses meilleurs élèves aux frais du contribuable. Pour la FSU, améliorer la mixité sociale est une nécessité. Cela demande une refonte de la carte scolaire, ainsi que des politiques sociales, du logement, d'aménagement du territoire ambitieuses et contraignantes. La FSU exige aussi une carte de l'Education prioritaire ambitieuse et élargie aux lycées, sur la base des besoins et non des moyens, construite avec des indicateurs nationaux et transparents.

Enfin, nous regrettons le manque de dialogue social concernant les critères d'avancement pour les ATSS, qui s'est traduit par la non prise en compte des propositions des organisations syndicales et par l'annulation du second GT sur ce sujet. L'application stricto sensu des LDG par les services du rectorat suppriment non seulement le barème de 2017 qui faisait accord mais font de l'appréciation hiérarchique le principal critère d'avancement ! C'est inacceptable pour la FSU. Nous vous alertons sur les risques psycho-sociaux que ce mode de gestion risque d'engendrer pour les personnels.

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse, la 9^{ème} journée de mobilisation contre la réforme de retraites a encore réuni plus de 3 millions de manifestants, ce qui en fait l'une des plus importantes depuis le début du mouvement social. La jeunesse s'est aussi largement mobilisée. Revendiquant le retrait de la réforme des retraites, l'intersyndicale appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraités à continuer de se mobiliser. Elle appelle à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations mardi 28 mars partout dans le pays.